

AUTORISATION DE MANIFESTATION NAUTIQUE 2021

MANIFESTATION : Escale UICN - Platypus
 PORT(s) CONCERNE(s) : Vieux-Port - J4

Fiche n° : 2078

Il s'agit d'accueillir dans le cadre de l'UICN, le navire Platypus de la société Platypus Craft SAS du 20 août au 13 septembre 2021. Ce navire est un engin nautique pouvant naviguer sur l'eau à grande vitesse ou sous l'eau en mode semi-submersible pour permettre l'exploration des fonds marins.

ESPACES DEMANDES

A terre

A flot

1 poste à flot de 19,5m² du 20 août au 13 septembre 2021 la darse ouest du J4

ORGANISATEUR : Platypus Craft 1 la Cailletelle
44270 Machecoul
 Contact : Marine Gimenez N° dossier OE :
Date saisine : 12/05/2021
 Fonction : Coordonnatrice de Projet
 Téléphone : 06 66 50 40 89 Email : marine.gimenez@platypuscraft.com

DECISION 2020 : Sans objet

AVIS TECHNIQUE

Technique : capacité d'accueil et d'occupation Favorable

observation : Sous réserve de paiement des taxes portuaires

sous réserve des validations hygiène et sécurité à la charge de l'organisateur (commission de sécurité, attestations bureaux de contrôle, pompiers, etc.) ainsi que des mesures sanitaires (COVID-19)

Préconisation tarifaire Plein tarif

ESTIMATION DES REDEVANCES PORTUAIRES (Délibération du 17/12/20)

MONTANT PLEIN TARIF 383,29 €

| ABATTEMENT - POSTES A FLOT | |
|---|-----------|
| 80% événements qui participent au rayonnement du territoire | |
| 85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole | -325,80 € |
| ABATTEMENTS - TERRE-PLEINS | |
| 50% événements qui participent au rayonnement du territoire | |
| 85% événements à caractère non commercial | |
| 95% événements organisés par une association à but non lucratif soutenue par la Métropole | |
| ABATTEMENTS - PLAN D'EAU | |
| 25% événements qui participent au rayonnement du territoire | |
| 50% manifestations liées à la compétence nautisme de la Métropole | |
| 85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole | |

Choix de la Tarification à cocher

| AVIS FAVORABLE | |
|-------------------------------------|--------------------------|
| OUI | NON |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| PLEIN TARIF | 383,29 € | |
|------------------------------|----------|-------------------------------------|
| MONTANT APRES ABATTEMENT 85% | 57,49 € | <input checked="" type="checkbox"/> |

AUTORISATION DE LA PRÉSIDENTE MARTINE VASSAL (TARIFICATION ET TENUE DE LA MANIFESTATION)

signature :

observation :

NB : Dans un souci d'efficacité, et pour limiter les échanges,
 1) Circuit de validation normalisé : pour les manifestations qui ont lieu dans un délai supérieur à 6 semaines quand une simple décision est suffisante et un délai de 3 mois lorsqu'une délibération spécifique est nécessaire.
 2) En cas d'urgence (délai inférieur à ceux mentionnés ci-dessus) la fiche de manifestation est donnée pour information à la DGS et à la Dcom et transmise directement aux cabinets.
 3) si la direction des ports propose l'application du **plein tarif** et que cette proposition ne fait l'objet d'aucune modification dans un délai d'un mois, la **proposition de plein tarif sera considérée comme acceptée** et une facture correspondant au montant proposé sera adressée à l'organisateur.
 4) si la proposition de **remise** de la direction des ports ne fait l'objet d'aucun retour dans un délai d'un mois, la **proposition de remise sera considérée comme rejetée** et une facture correspondant à la tarification sans remise sera adressée à l'organisateur.